

**Validez en ligne, imprimez
et partez à la chasse!**

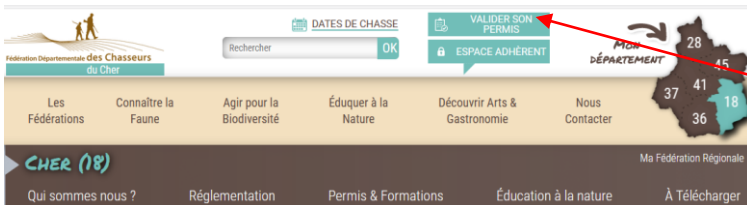


NOTICE DE VALIDATION EN LIGNE

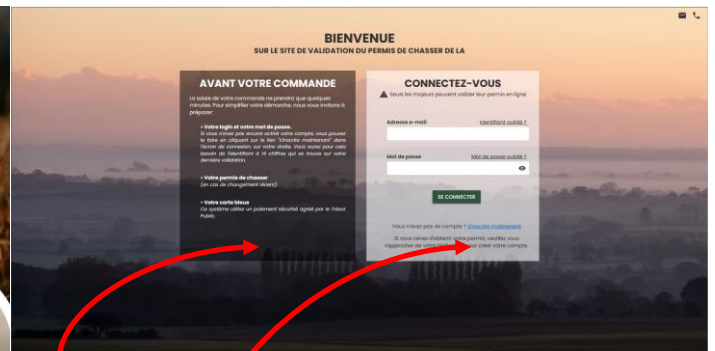
disponible dès le 4 Juin

(sauf mineur et nouveau chasseur)

Connectez-vous sur le site : <http://www.chasseurducentrevaleloire.fr/fdc18>



1 - Cliquez sur « valider son permis »



À PARTIR DU 4 JUIN

1ère étape

Ouverture du site de validation en ligne et inscription (création du compte).

Scannez le QR CODE pour voir comment créer son compte !



QR Code 1ère étape : <https://www.youtube.com/watch?v=MT8AJVptG88>

2ème étape

Vous êtes déjà inscrit ? Si vous le souhaitez, prenez votre nouvelle validation pour la saison 2024-2025.

Scannez le QR CODE pour voir comment prendre une validation !



QR Code 2ème étape : <https://www.youtube.com/watch?v=FOhrj1fWe5k>

Le numéro d'identifiant IDGU qui vous est demandé est inscrit sur le bon de commande (ex : 20040181234567)

2 - Choisissez vos options :

- Revue
- Carnet bécasse
- Assurance RC Chasse uniquement

3 - Choisissez la formule validation (à privilégier) ou classique

4 - Suivez les instructions et soyez attentif à votre choix (notamment les options à cocher).

5 - Payez en ligne directement avec vos références de carte bancaire.

Selon le type de carte bancaire, un numéro vous sera transmis par téléphone pour valider le paiement. A l'issue du paiement, vous recevrez un accusé de réception de la commande par mail et la validation en pièce jointe.

Nous continuons de traiter vos demandes de validation dans les délais les plus courts. L'impression et l'expédition des validations seront assurées par un prestataire. Les délais de réception de votre validation peuvent être allongés (entre 6 et 7 jours). Si vous souhaitez votre validation plus rapidement, c'est possible grâce à la validation en ligne en choisissant le mode « e-validation ». La notice de validation en ligne (au dos) est là pour vous aider.

REVUE « La Chasse en Centre Val de Loire »

La revue est proposée par un abonnement de 3 numéros papier (Juin, Septembre et Décembre) pour 6 € et un numéro en ligne en mars gratuit.
L'abonnement est offert aux adhérents en contrat « aménagement et gestion », aussi ces adhérents ne doivent pas régler les 6 € dans le montant total à payer.

NOUVEAUTE : ASSURANCES AVEC VOTRE VALIDATION

Si en plus de la Responsabilité Civile Chasse souscrite auprès de MONCEAU Générale Assurances lors de votre validation (en ligne ou par courrier), vous souhaitez des assurances complémentaires (Option Chiens, Venaison, Individuelle Capital décès et incapacité permanente, Armes...) vous devez désormais contacter un des agents généraux de Monceau Générale Assurances dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. Cette année, vous ne pouvez pas souscrire ces options par l'intermédiaire de la fédération :

Bourges – Paul Ponroy

18 avenue du 11 Novembre Résidence La Source

02 48 24 40 62

bourges@monceauassurance.com

Cosne Cours sur Loire – Arnaud VIGOUROUX

1 rue St Aignan

03 86 28 84 30

cosnesurloire@monceauassurance.com

Saint Amand Montrond – Franck Le Diaudic

18 bis rue du Dr Coulon

02 48 96 46 95

saintamandmontrond@monceauassurance.com

Saint Florent sur Cher – Coralie Ducou

1 avenue Gabriel Dordain

02 48 55 38 32

saintflorentsurcher@monceauassurance.com

CARNET BECASSE

Vous pouvez choisir le carnet de prélèvement « bécasse » papier ou faire une déclaration des prélèvements bécasse avec un Smartphone avec l'application CHASSADAPT. **Le carnet papier ne sera envoyé qu'en septembre.** Il est impératif de nous retourner celui de la saison précédente si ce n'est déjà fait **avant le 30 JUIN 2024.**

✂

DECLARATION DE PERTE DE CARNET BECASSE ET DE PRELEVEMENT pour la saison 2023/2024

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

N° de permis (obligatoire) :

Identifiant :

déclare ne plus être en possession de mon carnet de prélèvement bécasse saison 2023/2024

et **déclare avoir prélevé.....bécasse(s)** au cours de la saison de chasse 2023/2024

Fait à Le

Signature

**Tout dossier incomplet ou non signé sera renvoyé.
Pour tout renseignement sur la validation 02.48.50.94.56**

Au cas où vous n'auriez pas l'enveloppe pré-adressée, ces documents sont à retourner à l'adresse suivante :

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CHER
22 rue Charles Durand – CS 70326 - 18 023 BOURGES Cedex**